



Flash défense des retraités

Reconnue d'intérêt général N° 76 / 15 septembre 2026

Site internet : www.ansiege.fr Facebook : [ANR.BienVivreSaRetraite](https://www.facebook.com/ANR.BienVivreSaRetraite)

Parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux - (Rédaction commission Défense)

À l'approche de cette rentrée, l'ANR sera pleinement mobilisée par les enjeux budgétaires et l'élection présidentielle. Dans ce contexte sensible, nous devons aborder chaque sujet avec sérénité et modération. Restons intransigeants sur nos valeurs fondamentales, mais gardons une neutralité politique absolue. C'est en restant impartiaux, rigoureux et concentrés sur notre mission que nous préserverons notre crédibilité collective.

En 2030 près d'un Français sur quatre, sera âgé de plus de 60 ans ; cette proportion devrait atteindre un **tiers de la population à l'horizon 2050**. Dans le même temps, le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans devrait doubler, conduisant la France à accompagner près de 700 000 personnes supplémentaires en situation de perte d'autonomie, c'est-à-dire qui ont besoin d'aide pour les actes de la vie quotidienne. Il n'est pas inutile de rappeler qu'actuellement en France sur les 12 millions de personnes en situation de handicap, les retraités n'en représentent que 16 %.

Afin de préparer au mieux une conférence nationale sur l'Autonomie, **le ministère chargé de l'Autonomie et des Personnes handicapées** propose une consultation afin de recueillir vos avis et idées.

Vous pouvez y participer en cliquant sur le lien suivant : <https://www.agora.gouv.fr/consultations/bienvieillir>

La Confédération Française des Retraités (CFR) souligne une disparité persistante entre les pensions de retraite des hommes et des femmes.

En moyenne, les femmes perçoivent des montants inférieurs, un écart qui trouve son origine dans plusieurs facteurs structurels.

Parmi ceux-ci, les carrières professionnelles plus courtes ou interrompues, souvent en raison de la prise en charge des enfants ou comme aidant familial, jouent un rôle majeur.

Ces interruptions réduisent la durée de cotisation, impactant directement le calcul des droits à la retraite.

Un autre élément clé réside dans les écarts de salaire.

Les femmes, en moyenne, gagnent moins que les hommes tout au long de leur vie active, ce qui se répercute sur le montant de leurs cotisations et, in fine, sur celui de leur pension.

Les emplois à temps partiel, plus fréquemment occupés par des femmes, ainsi que les difficultés d'accès à certains secteurs ou postes à responsabilité, aggravent cette situation.

Face à ce constat, la CFR plaide pour une réforme du système de retraite qui intègre davantage d'équité et de solidarité.

Elle insiste sur la nécessité de corriger ces inégalités, notamment en prenant mieux en compte les périodes de non-emploi liées à des responsabilités familiales ou sociales.

Pour la CFR et l'ANR, il est essentiel que le système reconnaisse et compense ces spécificités, afin de garantir une retraite plus juste pour toutes et tous.

La CFR rappelle que les retraités sont prêts à participer au redressement économique et social de la France, mais refusent d'être les seuls à payer le prix de déséquilibres, dont ils ne portent pas la responsabilité. Leur position est claire : l'effort doit être collectif et équitable, sans stigmatiser une catégorie de la population.

La Confédération a décidé de publier un Livre Blanc pour rétablir la vérité sur les retraités face aux campagnes de dénigrement dont ceux-ci sont la cible. L'élaboration de ce dossier est assurée par un groupe de travail issu de toutes les composantes constituant la CFR, dont l'ANR. Ce document sera diffusé très largement dès le début de l'année 2027, notamment aux responsables politiques et aux médias.

L'Association Nationale de Retraités (ANR) adopte une posture réaliste et proactive face à la transition numérique. Loin du cliché du retraité réfractaire aux nouvelles technologies, l'association considère la « génération numérique » comme une opportunité d'autonomie, tout en dénonçant fermement la fracture numérique qui menace les seniors de déconnexion sociale et administrative.

Sur ce sujet, le discours et l'action de l'ANR s'articulent autour de cinq grands axes :

1. Combattre l'illectronisme et la dématérialisation forcée

L'ANR tire la sonnette d'alarme face à la fermeture des guichets physiques et au « tout-en-ligne » imposé par les services publics (impôts, santé, retraite). Pour l'association, la dématérialisation ne doit pas devenir un facteur d'exclusion sociale ou de rupture de droits. Elle revendique le maintien d'une présence humaine indispensable pour accompagner les démarches complexes et préserver l'accès de chacun à ses droits administratifs.

2. Promouvoir l'autonomie et l'inclusion numérique

Bien plus qu'un simple outil utilitaire, le numérique est perçu comme un levier fondamental pour rompre l'isolement. L'ANR encourage l'appropriation des outils informatiques (smartphones, tablettes, ordinateurs) afin de permettre aux aînés de maintenir le lien intergénérationnel avec leurs familles, de gérer leurs loisirs et d'accéder à la culture. L'objectif est de faire passer les seniors du statut de consommateurs passifs à celui d'utilisateurs avertis.

3. Proposer un accompagnement de proximité

Pour concrétiser cette vision, l'ANR déploie localement via ses groupes départementaux des ateliers d'initiation et de soutien au numérique. Ces formations à taille humaine sont adaptées au rythme des retraités. Elles permettent d'apprendre à naviguer en toute sécurité, à utiliser la messagerie, à réaliser des démarches en ligne et à se prémunir contre les arnaques et le piratage, des risques qui touchent particulièrement les aînés.

4. Valoriser l'entraide et les solidarités intergénérationnelles

L'ANR met en avant le rôle primordial des bénévoles et de l'entraide entre pairs. L'apprentissage du numérique devient alors un prétexte à la rencontre et au partage. L'association favorise également les ponts avec les plus jeunes générations, où l'échange de compétences renforce les liens sociaux au sein de la société.

5. S'inscrire aux ateliers numériques d'ORANGE

L'ANR incite ses adhérents à participer aux ateliers d'ORANGE Inscription gratuite en utilisant le lien : <https://ateliersnumeriques.orange.fr/>

Commission Défense

Lors de leurs échanges avec les élus, les membres de la commission traitent activement les sujets relatifs à la défense des retraités. Ils défendent la motion votée unanimement par notre association. Leur objectif principal est de faire entendre leurs revendications auprès des décideurs publics.

Dans cette période charnière de préparation de l'élection présidentielle, nous devons affirmer la place des seniors. Les retraités représentent un véritable enjeu social, économique et démocratique pour l'avenir de notre pays. Par cette démarche collective, la commission veille à défendre leurs droits, valoriser leur contribution essentielle à la société et garantir la prise en compte de leurs besoins dans les futurs débats politiques.

Nos valeurs

S'ENTRAIDER - SE DÉFENDRE - SE RETROUVER - SE PREMUNIR - S'INFORMER

Ce flash, visible sur le site public, a pour but de promouvoir l'ANR en mettant en avant les actions de la Commission Défense, pour la contacter : comdefense.anr@anrsiege.net